

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020 du Réseau Sortir du nucléaire

Malgré les contraintes sanitaires et étatiques, le Réseau Sortir du nucléaire continue ses activités et la lutte contre la Chimère nucléaire.

Comme pour bon nombre d'associations et de collectifs, le déroulement de son Assemblée Générale 2020 (AG2020) a été bousculé. Prévues initialement depuis plusieurs mois le 16 mai 2016 à Belleville sur Saône, le confinement a contraint le C.A. à modifier son organisation.

Dès la fin mars, le CA et les coordinateurs ont pris la décision de reporter l'AG physique de mai, puis de préparer une AG2020 à distance par Internet. Courriels et courriers ont été envoyés aux adhérents pour les avertir du report de l'AG2020 et de son changement de format.

L'équipe salariée a proposé un outil ad-hoc, via la plateforme DemocracyOs, lequel en avril a été testé et validé par les administrateurs.

Organiser pour la première fois de cette façon un tel évènement n'est pas si simple en termes de participation des groupes adhérents et de sécurité de consultations et votes.

Mi-mai, le CA a décidé d'organiser l'AG2020 en ligne et simplifiée entre le 26 juin et le 02 juillet, compte tenu du calendrier extrêmement chargé en activités prévu pour la fin de l'été.

Fin mai, tous les groupes du Réseau ont été invités à participer à cette AG2020, mais à la condition d'avoir adhéré en 2019 et/ou 2020 (cf. annexe 1). Les rapports moral, d'activités et financier rédigés en mars et avril ont été publiés sur le site du Réseau début juin.

Une relance téléphonique et par SMS a été faite par les administrateurs bénévoles première quinzaine de juin pour les pré-inscriptions. Malgré quelques aléas et retardataires, au final 56 groupes se sont pré-inscrits et 54 ont validé leur inscription.

A partir du 26 juin, moyennant identification et mot de passe, la personne mandatée par chaque groupe eût accès au site 'fan.sortirdunucleaire.fr/ag2020'. Dès lors, en représentation de son groupe, elle a pu déposer commentaires et questions sur l'une des 4 pages liées aux rapports. Conformément à ce qui avait été annoncé, le CA s'est réuni le 30 juin au soir pour répondre aux questions posées (réponses publiées le lendemain matin sur le site). Des avis et questions ont été postés ensuite, mais le CA ne pouvait y répondre avant le 2 juillet à midi. Les commentaires reçus dans les temps impartis sur les rapports moral et d'activités sont disponibles en annexe 2. Ceux concernant le rapport financier sont en annexe 3.

Chaque mandaté.e a pu également voter pour les 7 consultations prévues. Dès la fin des votes le 2 juillet à midi, les résultats étaient publiés et accessibles. Ces résultats sont les suivants :

Question 1a : **Approuvez-vous [le rapport moral et d'activités 2019](#) du Réseau Sortir du nucléaire ?**

Comptés : 44 Pour : 41 Contre : 1 Abstention : 2

Question 2b : **Approuvez-vous [les comptes 2019 du Réseau Sortir du nucléaire](#) ?**

Comptés : 44 Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 3

Question 2c : **Etes-vous pour ou contre donner quitus au CA pour la gestion financière des ressources du Réseau 'Sortir du nucléaire' ?**

Comptés : 43 Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 3

Question 2d : **Approuvez-vous l'affectation des résultats 2019 du Réseau "Sortir du nucléaire" de + 92 883 € en report à nouveau pour 2020 ?**

Comptés : 42 Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 1

Question 2e : **Approuvez-vous le budget prévisionnel 2020 du Réseau Sortir du nucléaire ? ([Consultable à la page 10 du rapport financier](#))**

Comptés : 41 Pour : 38 Contre : 1 Abstention : 2

Question 3a : **Approuvez-vous le [rapport du Commissaire aux comptes \(2019\)](#) du Réseau Sortir du nucléaire ?**

Comptés : 43 Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 2

Question 4 : **Le Conseil d'Administration du Réseau "Sortir du nucléaire" propose de maintenir les montants de cotisation 2020 au même niveau qu'en 2019 :**

20 € (adhésion de solidarité)

50 € (adhésion petit budget)

100 € (adhésion simple)

200 € (adhésion de soutien)

400 € ou plus :(organisations d'envergure nationale)

Approuvez-vous le maintien de ces cotisations au Réseau Sortir du nucléaire pour l'année 2020 ?

Comptés : 43 Pour : 39 Contre : 1 Abstention : 3

On peut regretter qu'une dizaine de groupes ayant validé leur inscription à l'AG2020 n'ait pas voté ; est-ce dû à la procédure distancielle ou au manque de réactivité ?

En tout état de cause, ces résultats montrent sans équivoque que la très grande majorité des groupes inscrits à l'AG2020 approuvent les propositions du CA actuel du Réseau Sortir du nucléaire.

Bien sûr, face au monstre nucléaire, il faudrait faire plus, mais ce n'est qu'en agissant collectivement, en lien avec d'autres organisations, que l'on fait évoluer la société. Et quoiqu'en disent quelques individualités et tous les nucléocrates, le Réseau poursuit son objectif en essayant d'agir avec le dénominateur commun : Sortons du nucléaire !



Réseau
Sortir du nucléaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 EN LIGNE

Convocation à l'AG 2020 du Réseau "Sortir du nucléaire"

Lyon, le 29 mai 2020

Cher.e militant.e, membre d'un groupe adhérent du Réseau Sortir du nucléaire,

Initialement prévue le 16 mai dernier, l'**Assemblée Générale 2020 du Réseau Sortir du nucléaire** a dû évoluer vers une forme simplifiée et à distance sur internet, suite à la crise sanitaire.

Compte tenu des contraintes légales et des mobilisations antinucléaires déjà prévues, le Conseil d'Administration a décidé d'organiser un temps de questions et de votes officiels par les groupes **entre les 26 juin et 2 juillet prochains**.

Chaque groupe est d'ores et déjà invité à mandater un représentant unique pour participer aux votes des rapports 2019 établis pour cette AG 2020. Cette personne peut se pré-inscrire sur notre site internet à cette adresse : <https://www.sortirdunucleaire.org/Formulaire-d-inscription-a-l-Assemblee-generale>. Après vérification d'adhésion du groupe au Réseau, une inscription pour votation sera possible sur un site ad-hoc prévu par notre équipe, à partir du 15 juin 2020.

Attention ! suite au changement dans notre règlement intérieur de la définition de la cotisation annuelle votée en AG 2019, exceptionnellement, peuvent voter tous les groupes ayant pris leur cotisation en 2020 ou 2019 (liste consultable ici : <https://www.sortirdunucleaire.org/Liste-des-groupes>).

Si votre dernière adhésion est antérieure, vous devez impérativement réadhérer avant le 5 juin en nous envoyant [ce formulaire d'adhésion](#). (Du fait de l'organisation actuelle de notre équipe salariée face à l'épidémie de COVID-19, vous pouvez aussi cette année régler votre cotisation par virement, merci de prendre

contact avec annie.orenga@sortirdunucleaire.fr pour en savoir plus).

Les rapports 2019 qui seront votés lors de cette AG sont déjà consultables à cette adresse :

<https://www.sortirdunucleaire.org/Documents-preparatoires-56371>

Du 26 au 30 juin, via Internet, vous pourrez poser des questions liées à ces rapports au CA du Réseau SDN. Nous espérons que des idées constructives apparaîtront et conforteront nos luttes antinucléaires.

Au cours de cette même période, chaque groupe pourra voter par l'intermédiaire de son représentant. **Les votes seront clos le jeudi 2 juillet à midi**. Les résultats seront publiés en ligne dès que possible.

Par la suite, nous tenterons d'organiser un rendez-vous 'physique' plus chaleureux et convivial afin de mieux partager nos expériences et renforcer nos dynamiques de lutte.

Le CA du Réseau Sortir du nucléaire

Prises sur le fondement de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, trois ordonnances apportent des dérogations temporaires et exceptionnelles de nature à sécuriser les entreprises dans leur fonctionnement :

Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19 ;

Ordonnance n°2020-318 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles relatives à l'établissement, l'arrêté, l'audit, la revue, l'approbation et la publication des comptes et des autres documents et informations que les personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé sont tenues de déposer ou publier dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 ;

Ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période.

Le dispositif exceptionnel issu de l'ordonnance n°2020-321 est complété par le décret n°2020-418 du 10 avril 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19.

Commentaires sur la présentation et débat autour du rapport moral et d'activité

Le rapport moral et le rapport d'activités 2019 au format PDF à cette adresse : https://www.sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/rapport_d_activite_-def.pdf

Damien

RE 2020

En accord avec l'association pour laquelle je vote, je propose ici que le Réseau se mobilise, à défaut de l'avoir fait dès 2019 (d'où le lien avec le rapport d'activité), avec d'autres organisations (négaWatt, Global Chance, CLER, Réseau Action Climat,...) pour faire évoluer le projet de RE 2020 (réglementation thermique dans les bâtiments neufs dont l'application est prévue à partir du 1er juillet 2021): pour l'instant, cela ressemble au grand retour du chauffage électrique dans le neuf (au nom de la "décarbonation") alors que la réglementation actuelle (RT 2012, applicable depuis le 1er janvier 2013) l'avait à juste titre rendu quasiment impossible dans le neuf. Ce serait le retour par la fenêtre des réacteurs qui devaient sortir par la porte (ou qui devaient ne pas entrer du tout)! Pour rappel, la consommation d'électricité s'est bien tassée depuis le début des années 2010, notamment les pics de consommation, et la part du nucléaire dans la production est à 70.6% en 2019 (encore le "record du monde" mais en baisse malgré tout). Communiqué ministériel du 14 janvier 2020: <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/re2020-une-nouvelle-etape-vers-une-future-reglementation-environnementale-des-batiments-neufs-plus> Communiqué ministériel du 7 mai 2020: <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/le-gouvernement-reaffirme-son-ambition-pour-la-future-reglementation-environnementale-des-batiments> Il n'est plus question de Bâtiments à Energie POSitive. L'efficacité énergétique est sacrifiée ainsi que les énergies renouvelables. D'ailleurs, pas sûr que tout cela soit conforme aux directives européennes sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables mais il vaut mieux veiller au grain... Les 3 premières organisations mentionnées plus haut se sont déjà mobilisées sur le sujet, il s'agirait de s'associer à elles, de communiquer, voire de concevoir avec elles une campagne. Ce ne serait pas la première fois que le Réseau Sortir du nucléaire ferait à juste titre campagne contre le chauffage électrique. Cela s'inscrirait tout à fait dans les campagnes "réacteurs à fermer" et "nouveaux réacteurs" à travers l'aspect consommation. A noter: il existe une pétition, mais qui associe aussi la filière gaz et pompe à chaleur: <https://www.soutiens.online/> (je l'ai signée). Le relais de cette pétition pourrait faire partie de cette campagne, sauf à créer une pétition plus

clairement antinucléaire dans ses attendus et ses revendications. Pour le reste, l'association que je représente approuve ce rapport.

Guillaume

ce n'est pas le coeur d'activité du Réseau, d'autres se chargent de cet enjeu dont je reconnais l'importance. Il me semble nécessaire que le Réseau se concentre sur les dossiers spécifiquement nuke. Nous n'avons pas tant de forces vives, il convient de prioriser

CA-RSDN

Le Réseau Sortir du Nucléaire fait partie du Réseau Action climat France qui a déjà dénoncé cette dérive de la réglementation thermique, dérive imposée notamment par la filière nucléaire. Récemment, le RSDN, conjointement avec Greenpeace, a déposé un recours contre la PPE qui traite aussi de la question des orientations énergétiques. : <https://www.sortirdunucleaire.org/Programmation-pluriannuelle-de-l-energie-le-56426> Enfin, nous tenons à signaler que la revue du Réseau aborde régulièrement la problématique de la Transition énergétique et met en avant les alternatives énergétiques. Le CA du RSDN.

Jean-Marie

Rapport d'activité d'ACDN pour l'année 2019

Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire Membre du Réseau « Sortir du nucléaire » Membre du Réseau mondial « Abolition 2000 »

ACDN a poursuivi en 2019, avec le soutien du Réseau SDN, son action pour abolir les armes nucléaires et radioactives.

Le 23 janvier 2019 à Paris, tandis qu'à Chicago les savants atomistes décidaient de maintenir la grande aiguille de « l'Horloge de l'Apocalypse » (Doomsday Clock) à 2 minutes de la catastrophe nucléaire qui risque d'anéantir l'humanité, le député Jean-Paul Lecoq et le président d'ACDN, Jean-Marie Matagne, tenaient une conférence de presse conjointe à l'Assemblée nationale, au cours de laquelle ils ont présenté une proposition parlementaire de loi (PPL) visant à organiser un référendum dit « d'initiative partagée » (RIP) sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires et radioactives.

Cf. A 2 minutes de l'Apocalypse atomique, le Parlement français est saisi d'une proposition de référendum visant à abolir les armes nucléaires et radioactives <https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1155>

Ce référendum pose la question : « Approuvez-vous que la France participe à l'abolition des armes nucléaires et radioactives et engage avec l'ensemble des Etats concernés des négociations visant à établir, ratifier et appliquer un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires et radioactives, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? » A cette question, 85% des Français répondraient OUI d'après un sondage IFOP-ACDN de mai 2018.

De cette démarche il résulte, un an plus tard, que la proposition de loi a été signée par 42 députés et sénateurs appartenant à 12 groupes politiques différents. Une tribune cosignée par plusieurs d'entre eux et publiée dans le Monde du 14 février 2020, à l'occasion du 60e anniversaire du premier essai nucléaire français (« Gerboise Bleue »), a permis de populariser cette initiative, qui se poursuit en 2020.

Cf. Un référendum pour abolir les armes nucléaires et radioactives
<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1155>

Du 6 au 9 août 2019 à Saintes, comme chaque année depuis les premières Journées du Désarmement Nucléaires (JDN) de 2001, ACDN a rallumé la Flamme du Désarmement Nucléaire pour commémorer les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki. Le 6 août, une importante et émouvante cérémonie s'est tenue près du monument aux morts, avec la participation de représentants de la municipalité et des Anciens combattants, de personnalités et de citoyens, et lecture de messages des maires d'Hiroshima et de Nagasaki.

Cf. Saintes, 6 août 2019 : Hommage aux victimes de l'atome, et Appel au Parlement français <https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1183> A cette occasion, ACDN a lancé un APPEL AU PARLEMENT FRANÇAIS

Le 26 septembre 2019 (journée mondiale de l'Onu pour le désarmement nucléaire), le général Francis Lenne (IDN) et Jean-Marie Matagne (ACDN) ont assisté à un colloque organisé par Sciences Po Bordeaux sur la dissuasion française. Ils sont intervenus l'un et l'autre depuis la salle pour contester la politique de la France.

Le 8 novembre 2019 à Nemours, le président d'ACDN a animé une soirée-débat avec projection du film de Larbi Benchiha « Bons baisers de Moruroa », sur le thème de la menace radioactive. Les 12 et 13 novembre au Forum de Paris sur la Paix, il a assisté (Grande halle de la Villette) aux échanges et est intervenu lors d'une séance plénière consacré au rôle pacificateur de l'art, pour dénoncer la sponsorship de « Peace Games » par les Emirats Arabes Unis, impliqués dans la guerre du Yémen et alimentés en armes par la France.

Le 25 novembre, ACDN a fait écho sur son site à l'Appel du pape François à Nagasaki et Hiroshima : "Débarrassez-nous de ces armes criminelles !"

En janvier 2020, le Bulletin des savants atomistes a placé la grande aiguille de l'Horloge à 100 secondes de l'Apocalypse. Cf.
<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1194> ACDN a présenté ses vœux

aux parlementaires en leur posant la question : La fin du monde, pour 2020 ou 2021 ?

La pandémie du COVID-19 a montré, s'il en était encore besoin, à quel point l'organisation actuelle du monde rend fragile la survie de l'humanité. Aggravée par la menace climatique, la menace nucléaire -tant civile que militaire- est la pire de toutes. Mais nos concitoyens en ont-ils suffisamment conscience ?

Pour faire avancer le désarmement nucléaire, la balle est dans le camp des députés et sénateurs. Sachant que le président Macron et sa majorité refusent catégoriquement de signer le TIAN, 20% des parlementaires peuvent ouvrir le processus qui permettra au peuple d'exprimer sa volonté et ainsi d'obliger la France à s'engager pour l'abolition des armes nucléaires et radioactives en provoquant les négociations entre Etats dotés d'armes nucléaires qu'exige l'article 6 du TNP. Pour y parvenir, il manque encore un peu plus de 140 signatures de parlementaires. C'est aux militants et aux groupes antinucléaires, notamment ceux du Réseau, de faire ce qu'il faut pour cela. Nous les invitons tous à s'adresser à leurs députés et sénateurs et, dès à présent, à signer la pétition : Désarmons pour un monde meilleur <https://apocalypsenobetterworldyes.wesign.it/fr>

Action des Citoyens pour le
Désarmement Nucléaire (ACDN)
31, Rue du Cormier - 17100 - SAINTES
Tel : 06 73 50 76 61
contact@acdn.net <http://www.acdn.net>

CA-RSDN

Merci pour cette contribution qui sera jointe en annexe au compte-rendu de l'assemblée générale. Le CA du Réseau

Thierry

Commentaire d'Abolition des Armes Nucléaires - Maison de Vigilance

Abolition des Armes Nucléaires - Maison de vigilance approuve le rapport moral et d'activités 2019 du Réseau Sortir Du Nucléaire et exprime ses félicitations pour toutes les actions menées au cours de l'année 2019, ainsi que pour la qualité de rédaction et de présentation du rapport en lui-même.

Nous nous réjouissons particulièrement des passerelles établies avec les jeunes, notamment ceux engagés pour le climat, avec des courants féministes, avec le courant alter-mondialiste, et nous encourageons vivement à développer ces liens de plus en plus.

Nous-mêmes cherchons à recréer une mobilisation de masse pour l'abolition des armes nucléaires, à l'image de toutes celles qui ont déjà eu lieu dans le passé, ainsi qu'à l'image de celles qui se sont développées ces dernières années pour le climat et la sauvegarde de l'environnement.

Cette mobilisation de masse sera d'autant plus importante une fois que le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires entrera en vigueur, c'est-à-dire quand 50 états l'auront ratifié.

Avec à cet instant à 38 états qui l'ont ratifié, avec d'autres qui vont le faire dans les mois à venir, ce moment très important est maintenant assez proche, et il faudra très probablement une mobilisation massive au niveau mondial pour commencer de faire flancher les 9 pays concernés qui persistent encore à ne pas vouloir entendre parler de ce Traité, à commencer par la France ...

Nous avons un souhait à exprimer sur un point du rapport 2019 du Réseau : que la cohérence entre nucléaire civil et militaire soit plus approfondie. Celle-ci n'étant en effet pas que tactique, mais relevant surtout d'une vision du monde basée sur le triomphe du plus fort. Sur la prédation aux dépens de la Terre, et sur l'exploitation de l'Humanité, que l'on accepte de mettre en danger de mort ...

Avec l'important jeûne-action du mois d'août, qui s'est déroulé en 2019 avec pour site principal Dijon, et dont le paragraphe qui lui est consacré dans le rapport d'activités 2019 du Réseau SDN donne un très bon aperçu, voici les autres actions menées par Abolition des Armes Nucléaires - Maison de Vigilance en 2019 :

_ Comme depuis de nombreuses années, poursuite de la vigie du 1er vendredi de chaque mois au Ministère des Armées, dont celle du 1er février 2019 qui a été marquante :

Une cinquantaine de militants devant le Ministère à midi avec Karima Delli et Michèle Rivasi, toutes deux élues au Parlement européen et candidates aux prochaines élections européennes sur la liste EELV. Une présence dynamique avec des discours très clairs d'appel à signer le Traité d'interdiction des armes nucléaires. Aucun journaliste ne s'est déplacé mais de nombreuses personnes ont pris des vidéos à faire circuler sur les réseaux sociaux.

_ Comme depuis fin 2017, poursuite toutes les 2 semaines d'une vigie Place St Michel et d'une vigie devant une faculté de Paris, ou de la région parisienne.

Ces vigies, menées à chaque fois avec la banderole « La France doit signer le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires » permettent d'informer, par la banderole, ainsi que par les tracts donnés, une très grande quantité de personnes, dont beaucoup de jeunes grâce aux vigies devant les facs.

Sachant qu'un tract donné équivaut à beaucoup plus de personnes qui sont passées et qui ont vu la banderole, nous estimons que le nombre de personnes touchées en 2019 par l'ensemble des vigies (y compris celles au

Ministère des Armées, car à l'endroit principal où nous nous mettons passent aussi beaucoup de personnes prenant le tram ou le métro) doit être de l'ordre de 100 000 personnes.

Par ailleurs, pour les vigies à St Michel, qui est un endroit très touristique, nous avons un tract bilingue français / anglais, qui nous permet d'informer des gens du monde entier.

_ Présence au rassemblement du 10 mars à Paris pour la commémoration de la tragédie de Fukushima.

_ Présence et intervention aux Journées d'été d'EELV.

_ Participation à la Marche parisienne du 21 septembre pour la Paix et le Climat.

_ Présence le 30 novembre au contre-sommet de l'OTAN à Londres.

Thierry Duvernoy pour Abolition des Armes Nucléaires - Maison de Vigilance

CA-RSDN

Merci pour toutes les précisions apportées qui seront jointes au compte-rendu de l'assemblée générale. Il nous paraît effectivement souhaitable de relancer la lutte contre les armes nucléaires. Le réseau a besoin de forces vives et constructives dans ce domaine du nucléaire militaire : un comité existe, rejoignez-le ! Très fréquemment, les textes publiés par le réseau soulignent la collusion entre nucléaire civil et militaire. Le CA du RSDN.

Béatrice

Nucléaire en Questions

Nous approuvons le rapport moral. Nous aimerions dès à présent signaler aux autres groupes qu'une nouvelle marche de La Hague à Paris sera organisée en 2021 du 24 juillet au 25 août avec des conférences quotidiennes et la création d'un film-documentaire: 'Peut-on sortir du nucléaire?' (Spoiler: oui) Bravo pour le lien fait dans les conférences avec le GIEC et réseau Action Climat. Vus les enjeux, il serait judicieux de monter davantage d'actions de communication sur les nouveaux EPRs d'une part et les vieillissements de centrales d'autres part (je vois qu'il y a déjà de plus en plus d'actions sur ce deuxième point). Est-il possible de pointer toute la désinformation sur le nucléaire faite sur le SHIFT project qui bien qu'ayant des points valides sur la sobriété reste entièrement manipulateur quant à ces infos sur le nucléaire.

Thierry

Communication de la LIFPL (WILPF)

Dans les circonstances actuelles, les nouvelles internationales que nous avons de la WILPF montrent un intérêt affirmé sur les questions environnementales, mais il est évident que le mouvement a toujours été et reste porteur, en première importance, d'une exigence de désarmement général et de négociations multipartites, sujet porté intensément par les sections nationales, et par les bureaux de Genève et de New-York : ,(Pour New-York :programme Reaching Critical Will, spécialisé sur le nucléaire militaire, directrice Ray Acheson et une équipe,) et que pour la France, tellement nucléarisée au niveau militaire et civil, nous sommes particulièrement et autant impliquées sur la demande d'élimination des armes et celle des énergies nucléaires, pour lesquelles la question des déchets, par exemple, est commune, avec un secret encore bien plus important pour le nucléaire militaire. Nous avons aussi choisi la voie de la non-violence. Donc, aujourd'hui, en France, à l'occasion de son AG, nous déléguons à Abolition des armes nucléaires-Maison de Vigilance notre capacité d'intervention dans ce cadre, pour ce qui concerne notre soutien et notre implication au réseau sortir du nucléaire, et à ses différentes initiatives d'intervention pour que nous puissions nous passer rapidement en France de l'énergie nucléaire, et des armes nucléaires et de la dissuasion. Dès 1929, l'attention de la société humaine avait été alertée, par Gertrude Woker, physicienne Suisse, Membre de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, qui avait dénoncé les dangers des armes chimiques, du strontium, et du krypton. L'organisation n'a cessé depuis de s'élever contre les dangers des armes chimiques et nucléaires, les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, le développement des centrales nucléaires : Solange Fernex a organisé plusieurs jeûnes lors de la construction de Fessenheim. Les membres actuelles de la WILPF pensent qu'il est temps que nous sortions du nucléaire.

Sonia

QUESTIONS DE SORTIR DU NUCLÉAIRE ISÈRE

1/ La plainte concernant Golfech s'est soldée par un échec, alors qu'il y avait eu une grosse émissions de radioactivité et que plusieurs associations étaient mobilisées sur ce dossier. Comment expliquer un échec dans ce cas ?

2/ Les pétitions lancées par le réseau ont-elles été remises ? Si oui à quel destinataire ? Si non, pourquoi ?

3/ Page 10, que signifient les expressions "retours" et "taux de retours" dans le tableau en bas de page concernant les campagnes passées ?

4/ Le départ de Laura Hameau sera-t-il suivi d'une nouvelle embauche ? Que va-t-il advenir du fonctionnement en binôme de coordination ?

CA-RSDN

1/ Suite à l'avis de Marie, notre juriste : Bonjour Sonia, L'affaire concernant ce rejet radioactif à Golfech n'est pas terminée : elle va désormais être examinée par la Cour de cassation. Si, en première instance, on peut effectivement parler d'échec (le tribunal ayant relaxé EDF de toutes les infractions), tel n'est pas le cas en appel car la cour d'appel de Toulouse a reconnu quasiment toutes les infractions que nous avons soulevées à l'encontre d'EDF, mais simplement, selon elle, les associations n'auraient pas subi de préjudice ouvrant droit à réparation du fait de l'absence d'impact environnemental avéré... C'est pour cela que nous saisissons la Cour de cassation : dès lors qu'il y a des violations constatées de la réglementation tendant à prévenir les risques pour la sûreté de l'installation et l'environnement, le préjudice des associations de protection de l'environnement est constitué.

Le juridique n'est malheureusement pas une science sûre, même si nous commençons à accumuler de nombreuses victoires et pouvons nous appuyer sur une jurisprudence de plus en plus fournie en la matière. Mais nous espérons bien finir par faire condamner EDF définitivement sur ce dossier.

2/ Les pétitions 2019 ont été utilisées pour nos plaidoyers, et notamment envoyées aux maires lors de leur Congrès national ainsi que pour notre campagne d'interpellation des députés.

3/ Concernant ce tableau, chaque année nous envoyons un courrier de campagne avec un coupon réponse. La colonne "retours" correspond au nombre de personnes nous ayant renvoyé un coupon réponse (le plus souvent associé à un don). Le taux de retour correspond donc au pourcentage de réponse à nos courriers.

4/ Nous préparons actuellement le remplacement de Laura et différentes pistes sont à l'étude.

Guillaume

je reste consterné par le refus du CA du Réseau de participer au débat public mis en oeuvre par la CNDP sur le PNGMDR. Non seulement les forces vives du Réseau ne se sont pas mobilisées pour porter la contradiction face aux exploitants mais des entraves au débat public ont été soutenues comme le donne à voir ce RA... Cela alors que le rapport Fournier a donné raison à nos critiques ... que Cigéo vient de connaître un nouveau report (20 ans) en raison des problèmes posés par les bitumes... que nous sommes en passe de gagner la bataille sur les FA-VL (en atteste leur inscription à l'inventaire de réserve)... que la réponse de l'Etat au débat public est intéressante si tant est que les organisations s'en emparent et revendiquent sa mise en oeuvre complète (ce qui ne va pas être simple au vu de la séance du GT PNGMDR qui s'est tenue hier)... alors que les exploitants n'attendent qu'une chose : gérer au moindre cout les déchets

dans l'attente d'hypothétiques valorisations plutôt que céder ses substances à un opérateur public dont le mandat peut évoluer si tant est que les élu(e)s déploient une action sincère et efficace. Les problèmes posés par la gestion des substances radioactives créées par des activités humaines augmentent chaque jour. J'attends du Réseau qu'il prenne en charge cet enjeu complètement en ne résumant pas les enjeux à la seule répression. Nous devons être en capacité de demander des financements, d'écartier les fausses solutions telle la PEC de Belleville et d'obtenir une élévation conséquente du requis réglementaire en s'appuyant sur d'autres luttes comme celle menée à Rouen face à la catastrophe de Lubrizol. C'est l'ensemble de la réglementation sur l'entreposage de matières dangereuses qui doit être développé notamment parce que les CNPE sont aussi des usines chimiques (Ammoniaque, Hydrazine, Morpholine, etc.) Somme toute il conviendrait de décroiser l'opposition au nucléaire pour construire une stratégie commune avec ceux et celles qui sont mobilisés face aux risques technologiques et aux menaces sur le vivant. Cela ne peut se faire sans une stratégie qui implique la participation non seulement aux débats publics mais aux CSS, aux S3PI et bien évidemment aux CLI et à l'ANCCLI... non pas pour se faire plaisir mais pour trouver de nouveaux alliés (plus intéressants voire utiles que les climatologues jancoviciés), gagner une expérience technique nécessaire pour contrer le discours de la filière atomique et porter notre discours au plus haut. Il serait tout de même surprenant de délaissier un terrain d'action parmi d'autres...

CA-RSDN

Lors de ce débat PNGMDR, le RSDN a décidé de ne pas s'exprimer en tant que structure nationale mais de laisser aux groupes l'initiative d'y participer.

Cependant, le Réseau a été en appui des militant-es qui le souhaitent et qui ont décidé de participer à ce débat. Le CA du RSDN.

Marc

Proposition suite à la lecture du rapport

Même si le Réseau Sdn est une structure globalement horizontale qui a mis en œuvre des actions issues de propositions de groupes locaux depuis plus de 2 décennies, des personnes exceptionnelles se sont professionnalisées au point de devenir des piliers de l'association. De l'accueil en passant par la communication, les actions, le juridique... ces personnes sont devenues irremplaçables au point que leur départ a eu et aura, à de multiples occasions, ébranlé l'association.

Dans les fonctionnements, nous avons pu voir André C. qui fût un homme qui équilibra les rencontres avec les politiques et le terrain de lutte que les associations locales de toute la France s'arrachaient pour des soirées débats. Il fût remplacé par un communiquant hors pair, Stéphane L. qui plaçait très peu la vérité et le dialogue avec le terrain et ses collègues au

centre de ses préoccupations et préférait briller sur les plateaux des médias. Aujourd'hui Laura H. a su équilibrer les deux fonctionnements et son départ va porter un coup rude à la structure.

Une des grosses menaces pour le Réseau Sortir du nucléaire, qui a été évaluée depuis sa création et sans cesse dénoncée en son sein par des sages, fût que nombre d'associations locales faisaient de leur lutte la priorité pour l'association nationale.

L'histoire du Réseau a démarré avec une lutte fratricide sur les vitesses de sortie du nucléaire : lors de sa création, fort d'expériences locales aux relations difficiles, le Réseau s'est déterminé comme fédérateur de toutes les tendances pendant que les "immédiatistes" ne voulaient entendre regrouper aucune autre voie que les sorties immédiate. Les deux mouvements ont continué leurs vies en parallèle avec quelques joutes parfois dispendieuses.

Le ton avait pourtant été donné à Agen par Jean-Luc T. qui lors de l'AG de constitution de l'association Sdn avait précisé finement : " je suis pour une sortie immédiate depuis 20 ans !"

En conséquence, quitte à enfoncer des portes ouvertes :

le premier problème à surmonter pour la (les) personne(s) gérant(s) les campagnes et actions en remplacement de Laura H. sera d'intégrer un collectif fort de 23 ans d'expérience avec sa rigidité philosophique imposée par sa volonté de mise à mort d'une activité atomique morbide et mortifère.

le deuxième problème à dépasser sera de trouver un (des) oiseau(x) rare(s), comme décrit plus haut, capable(s) de travailler en collectif tout en respectant ses collègues et même les tenants de l'atome souvent peu respectables.

Reprise de propositions : si plusieurs acteurs étaient retenus en remplacement de Laura H., la distribution des postes pourrait se faire dans un premier temps sur 4 régions avec 4 mi-temps financés par le Réseau Sdn. Ces mi-temps pourraient évoluer vers des plein temps à des rythmes qui leur seraient propres au fur et à mesure que les finances locales seraient susceptibles d'assurer leur financement. Si les finances du Réseau ne permettent que le financement de deux mi-temps peut-être pourrait-il être accepté par toutes les associations que l'affaire démarre par le "plus urgent" en matière atomique : nord-ouest et le sud-est puisque le nord-est est aujourd'hui bien loti... et dans le sud-ouest les affaires antinucléaires reprennent.

Merci de votre attention

CA-RSDN

Merci pour cette contribution, Laura sera bien remplacée ; nous travaillons actuellement en concertation avec l'ensemble de l'équipe sur différents scénarios et votre proposition sera étudiée avec intérêt.

Commentaires sur la présentation et débat autour du rapport financier

Le rapport financier 2019 du Réseau "Sortir du nucléaire" au format PDF à cette adresse :

https://www.sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/rapport_financier_2019-def.pdf

Sonia

QUESTIONS DE SORTIR DU NUCLÉAIRE ISÈRE :

1/ Pourquoi l'excédent de 2019 n'apparaît-il pas dans le budget 2020 ?

2/ Le budget prévisionnel comporte 14 entrées. Seules la moitié font l'objet d'un commentaire explicatif. Il serait souhaitable d'avoir des précisions - justifications pour toutes les entrées.

3/ Soutien aux groupes : le montant prévu pour 2020, mis à part l'enveloppe réservée aux projets artistiques, est le même que celui qui a été effectivement dépensé en 2019. En cas de demandes plus nombreuses, il faudra peut-être cibler les subventions en fonction des campagnes prioritaires.

4/ Les recettes de la boutique sont en baisse. Comment adapter les produits au contexte actuel ?

CA - RSDN

Réponses du CA du RSDN et des coordinateurs salariés :

1/ Pourquoi l'excédent de 2019 n'apparaît-il pas dans le budget 2020 ?

R : Car il s'agit d'un budget de charges et produits qui ne prend en compte que l'année 2020. Les excédents (ou pertes) de l'année n-1 n'apparaissent pas dans ce type de document.

2/ Le budget prévisionnel comporte 14 entrées. Seules la moitié font l'objet d'un commentaire explicatif. Il serait souhaitable d'avoir des précisions - justifications pour toutes les entrées. R : Nous n'avons pas souhaité alourdir la présentation du document sachant que les commentaires explicatifs concernent plusieurs postes du budget.

Ceux qui n'ont pas été explicités sont liés à un fonctionnement normal de la structure, nous avons préféré détailler ceux qui représentaient des volontés politiques. Mais n'hésitez pas à contacter le Responsable Administratif et Financier si vous souhaitez de plus amples renseignements.

3/ Soutien aux groupes : le montant prévu pour 2020, mis à part l'enveloppe réservée aux projets artistiques, est le même que celui qui a été effectivement dépensé en 2019. En cas de demandes plus nombreuses, il faudra peut-être cibler les subventions en fonction des campagnes prioritaires. R : Nous faisons déjà une analyse des subventions au regard des différentes campagnes. Cependant, jusqu'à présent, nous avons réussi à répondre à toutes les sollicitations des groupes.

4/ Les recettes de la boutique sont en baisse. Comment adapter les produits au contexte actuel ? R : Nous sommes en train de travailler sur la refonte de la boutique depuis l'arrivée de la nouvelle responsable de la boutique. Nous avons pour projet de développer une nouvelle gamme d'objets utilisables au quotidien : le premier sortira en septembre ! Concernant les outils militants, nous serons bientôt en mesure de fournir un kit "stand prêt à l'emploi" à l'usage des groupes qui le souhaitent.

Jérôme

Subventions

Bonjour, Il serait intéressant de connaître l'origine des subventions qui représentent 1.21% des ressources. Merci. SND49

Florian (Coordinateur)

Bonjour ! Comme indiqué page 5 du rapport, la ligne subvention provient de notre Fonds de Dotation. Ce fonds, géré à 100% par le réseau permet de recevoir les legs et dons. Sa comptabilité étant indépendante, lorsque nous l'utilisons, ici pour financer des actions de l'enveloppe groupes, cela doit apparaître dans notre comptabilité dans la ligne "subventions". Cordialement
